



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 8 décembre 2025, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure 2025-5

Désignation : 1080, rue Charles-Laporte
Lot 5 274 973, cadastre du Québec

Nature et effets :

La présente demande porte sur l'empiètement en marge arrière de l'agrandissement projeté du bâtiment principal de 0.54m.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 18^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2025.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je soussigné René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 18^e jour du mois de novembre 2025, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de novembre 2025.

René Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier